

40 L'entente 2009-2012 (Gaudet, Hacault, Valenti, Lawrence)

Dossiers sous la garde et le contrôle du professeur.

Le budget pour réductions de charge d'enseignement à fins de recherche va de 30K \$ à 60K \$.

La limite de 20 étudiants s'applique maintenant à *tous* les cours à distance. Conseil : lire la définition 2.18 et l'article 15.08, tout particulièrement les sections 1, 2 et 11, qui auront une large application tant que la COVID-19 sera avec nous.

D'autres pondérations de laboratoires passent de 75 % à 100 %. (Ce n'est qu'avec l'entente 1991-1994 que cette pondération a dépassé 50 %.) On ajoute la gestion physique des laboratoires en sciences expérimentales comme activité comptabilisée, équivalant à un autre $\frac{2}{3}$ de charge.

Les correcteurs et assistants ont leur *première augmentation de salaire* depuis 1977.

On sait qu'une plainte est *anonyme* si on cache, de l'individu concerné, le nom de l'individu qui la présente ; or, les règles de justice naturelle interdisent ceci. Donc, plus aucun document anonyme dans le dossier de l'employé. (Il y a deux exceptions acceptées par les parties.) Pourquoi cette nouvelle clause ? Comme toujours, des *comportements abusifs*.

Nouveaux critères pour la titularisation. *Une autre fois !* (Oui, ce scribe était porte-parole syndical à la table. Il n'était pas heureux d'accepter ces nouveaux critères, discriminatoires.)

Ajout d'un troisième demi-sabbatique, toujours accordé selon la *séniorité*.

Il y a une parité partielle de salaires en 2009-2010, mais l'équipe de négociation s'est faite avoir pour les deux dernières années de l'entente ; non, *c'est ce scribe et négociateur en chef qui s'est fait avoir*. On y reviendra très certainement, pas que ce scribe soit particulièrement rancunier.

Prochain thème : la première table commune ; reprise le 21 août.

Rolland Gaudet, scribe
2020-05-29

On ne vit qu'une fois, mais si bien faite, une fois suffit.

Mae West (1893-1980)